



Flash informations Pour les habitants de Molandier

Avril 2023

Le mot du Maire



La commune a deux employés, Francine notre incontournable secrétaire de mairie et un agent technique polyvalent. Ils sont le service public de proximité et œuvrent pour la commune et ses habitants. Le maire et les adjoints sont responsables des activités des employés, mais ils sont autonomes dans les missions qui leur sont confiées.

Depuis le début du mois d'avril, la commune a recruté un employé technique pour remplacer l'agent en place qui est en arrêt de travail. Ce recrutement a fait l'objet d'une procédure de recrutement (publication du poste, entretien etc).

Tifaine Levarato travaille les journées du mardi et vendredi sur notre commune. Il est également employé à temps partiel par la commune d'Aignes en Haute-Garonne.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Le Maire, Olivier JULLIN

Informations de la mairie

Budget 2023 : Il est voté !

Le conseil municipal a voté, le vendredi 7 avril 2023, le budget de la commune à l'unanimité.

C'est un budget équilibré qui reflète la volonté des élus de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en utilisant l'argent public pour améliorer les conditions de vie des Molandiérais et Molandiéraises.

Les investissements permettront de réaliser des infrastructures nécessaires à notre territoire et d'assurer sa protection.

En section de fonctionnement :

Les dépenses prévisionnelles sont évaluées à 200 848 €. A noter une augmentation de la masse salariale pour tenir compte du remplacement de l'agent technique. Notez aussi la participation à l'installation de la fibre à hauteur de 3927 € (montant qui sera reconduit jusqu'en 2026) et le maintien de l'action culturelle.

Les recettes totales prévisibles, hors excédent reporté s'élèvent à 244 803 €.

En section d'investissement :

Sont inscrits les projets qui feront l'objet d'une réalisation ou d'un engagement en 2023. La dépense est estimée à 257 321 € pour les actions principales suivantes :

- **Aménagement** de l'aire de jeux ;

- **Voirie** : mise en place de rack à vélo près de la mairie, de panneaux avec le nom des voies suite à la réalisation de l'adressage ;
- **Amélioration du logement communal** du « presbytère » ;
- **Réseau électrique** : renforcement Basse Tension sur le secteur rue du Ponant, réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public ;
- **Achat d'un terrain** derrière la salle Jean Foulquier pour aménagement futur ;
- **Réalisation du schéma** communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) ;
- **Modification simplifiée du PLU** de la commune ;
- **Étude de l'intérêt et de la faisabilité** d'une mobilité douce entre le village de Molandier et le centre bourg de Mazères ;

Par ailleurs, après avoir constaté une nette augmentation des bases d'imposition (déterminée par la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé constatée entre les mois de novembre 2022 et novembre 2021) et entraînant une augmentation des recettes fiscales de la commune, les élus ont décidé de ne pas augmenter le taux de fiscalité sur la part communale.

Radars pédagogiques : une année de fonctionnement, quels constats ?

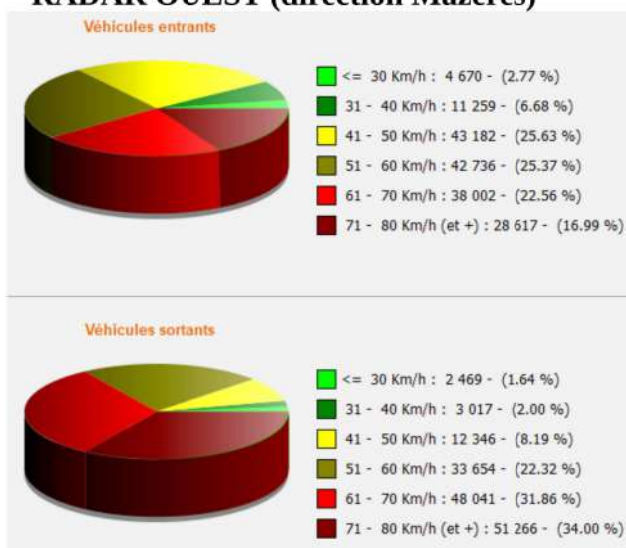
Vous trouverez ci-dessous une présentation des relevés des deux radars pédagogiques installés sur la route ariègeoise de la commune. L'un est placé en sortie de village en direction de Mazères et l'autre en direction de Mézerville. La synthèse concerne la période du 28 janvier 2022 au 1^{er} mars 2023.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de véhicules entrants et sortants de chaque radar. Il y a le nombre total sur les 13 mois de relevés ainsi qu'une moyenne par jour.

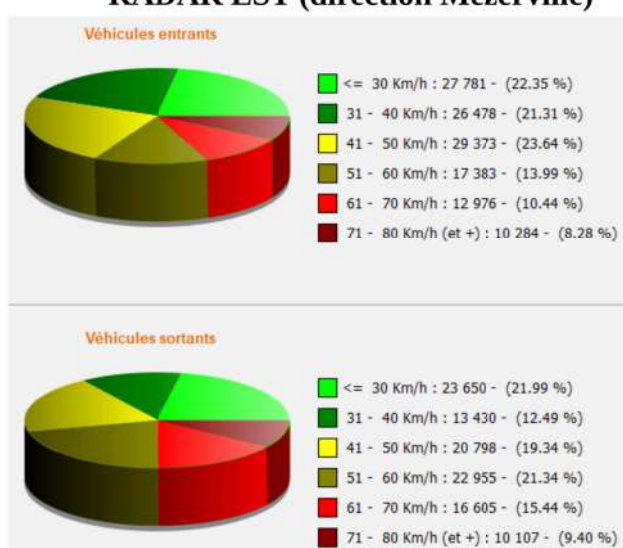
	OUEST		EST	
	Nombre total	Moyenne par jour	Nombre total	Moyenne par jour
Véhicules entrants	168466	425	124275	314
Véhicules sortants	150793	381	107545	272

Les camemberts présentés permettent de montrer la répartition des véhicules par tranche de vitesse. Il y a les véhicules entrants et sortants de chaque radar.

RADAR OUEST (direction Mazères)



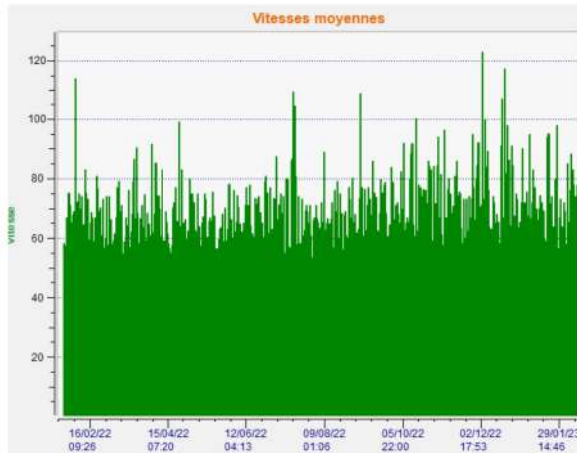
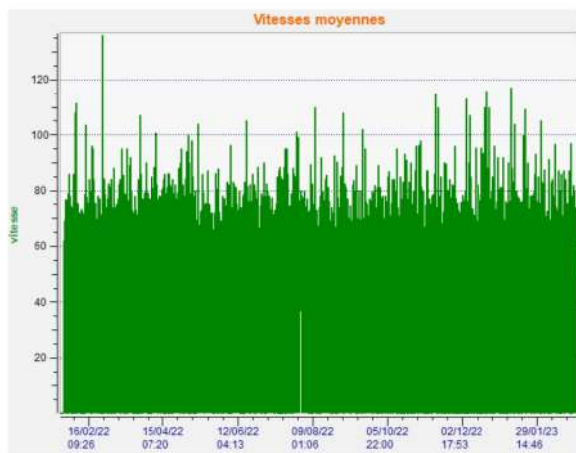
RADAR EST (direction Mézerville)



On note que **35.08%** des véhicules venant de Mazères entrent dans le village avec une vitesse inférieure ou égale à 50km/h.

On note que **67.3%** des véhicules venant de Mézerville passent le radar avec une vitesse inférieure ou égale à 50 km/h

Les graphiques suivants illustrent la vitesse moyenne des véhicules en sens sortant.



Le maire et les adjoints rencontreront prochainement le conseil départemental (service des routes) et la gendarmerie pour échanger sur ces données.

Sécheresse 2023 : soyons vigilant, économisons l'eau.

A cause du manque de précipitation durant l'hiver, le débit des cours d'eau, les niveaux des nappes et des réserves d'eau sont bas.

Le 17 mars la préfecture de l'Aude a placé en **vigilance sécheresse** notre commune comme l'ensemble des communes du secteur. La vigilance demande notamment « à tout utilisateur, d'optimiser ses consommations d'eau et de les réduire au strict nécessaire, qu'elles soient destinées à un usage privé ou professionnel. Mais aussi « aux irrigants d'éviter les prélèvements pendant la période de 10 heures et 18 heures ».

Tous ensemble, protégeons et économisons l'eau

Le conseil municipal questionne les habitants

*N'hésitez pas à faire part de vos réactions
aux conseillers municipaux ou sur notre boîte mail : mairie@molandier.fr*

Une commission culture s'est réunie le 24 mars 2023. Elle a pour but de proposer des actions culturelles au conseil municipal. Nous étions quelques-uns à échanger mais une plus large participation à la commission est souhaitable.

Souhaitez-vous faire partie de la prochaine commission culturelle mixte ? Si oui, n'hésitez pas à en parler au maire.

L'intérêt des arbres n'est plus à démontrer : pour le paysage, pour la biodiversité, pour l'ombre ...et plus encore !. Suite à un don de 50 plants par un forestier, la commune met à disposition des habitants un arbre à planter (Chêne vert etc).

Souhaitez-vous planter un arbre ? *Si c'est oui ! venez chercher votre plant le mercredi 3 mai 2023 de 16 heures à 19 heures à la Mairie. Le plant d'arbre devra être planté sur votre propriété dans le meilleur délai.*

Cours de sport adaptés aux seniors

Dans la salle Jean Foulquier ils continuent jusqu'en juin.

Les plus de 60 ans peuvent toujours s'inscrire et participer.

Des nouvelles de notre communauté de communes

Zoom sur les bibliothèques

La communauté de communes est à ce jour dotée d'un réseau de 8 bibliothèques et médiathèques intercommunales afin d'offrir un service de proximité et de qualité à ses lecteurs.

Les sites **de Belpech**, Bram, Fanjeaux, Montréal, Pexiora, Ribouisse, Villasavary et Villepinte comptent en effet plus de 40 000 documents, renouvelés régulièrement, sous de multiples supports (livres, périodiques, CD et DVD) que vous pouvez emprunter pour une durée de 3 semaines. La plupart des médiathèques du réseau possède également un îlot numérique permettant la navigation sur internet et la lecture en ligne. Le réseau de lecture publique propose aussi un programme d'animations pour tous les publics.

L'abonnement est **gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi**.

Les tarifs d'abonnement pour adultes, voulus volontairement bas, dépendent du type de prêt souhaité et démarrent à **12 euros soit 1€ / mois**. L'inscription se fait sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité.

NOUVEAUTE 2022 : Une conseillère numérique dans vos médiathèques : en atelier collectif ou en rendez-vous individuel, trouvez de l'aide pour être plus autonome dans votre quotidien informatique.

Tél : 04.68.76.50.07 / Mail : noelie.lezzar@conseiller-numerique.fr



Expression des associations

Comité des fêtes de Molandier

Forte de ses 20 membres (donc 40 bras, 40 jambes et en principe 20 têtes!), notre équipe bien motivée, se mobilise pour proposer cette année une programmation festive variée.

- Notre repas du village est prévu un peu plus tôt que d'habitude : le 27 mai
- Nous sommes en préparation d'une soirée type «tapas» autour d'un spectacle culturel proposé par la commune, dans le cadre de «Entrez en scène» et en collaboration avec «Molandier s'expose» pour le 17 juin.
- 4 jours de fêtes du 12 au 15 août
- La rando fin août- début septembre suivi d'un petit repas
- Notre habituelle choucroute en novembre.

Nous essaierons d'organiser une manifestation par mois.

Nous souhaiterions que les habitants de Molandier se retrouvent de façon hebdomadaire dans un lieu convivial et chaleureux (qui est à trouver pour l'instant...) aussi nous étudions la mise en place d'un bar associatif, qui serait notre plus grand projet à réaliser prochainement.

Le Président, Yvon GREGOIRE



Il manque sur la photo : Jean-Claude Lauré, Eddy Sommer, David Rodier, Aurélien Fajaldel, Rodolphe Vittoz, Noé Vercreaene, Alain Lecigne

Le chœur de la Houlette

Après 2 années d'interruption suite à la pandémie, le chœur de la Houlette a repris ses répétitions et son bâton de nomade.

L'association s'est enrichie d'un petit chœur qui complète le grand chœur lors de ses concerts.

Elle s'est également dotée d'un Conseil d'Administration :

Présidente d'honneur : Blandine Dandine

Président : Jean Claude Lautré

Trésorière : Christine Lochon

Secrétaire : Daniel Riou

Secrétaire adjointe : Tatiana Rouzier

Chargée de communication : Elizabeth Roux

Membres du Conseil d'Administration : Marie Thérèse Le Gall, Philippe Lagadec et Gaël Eychenne

Cette année 2023 a commencé sous les meilleurs auspices avec la rencontre des chorales organisée à Molandier le 5 février avec le chœur de la Malepère d'Arzens, le chœur Confluence de Calmont et le chœur de la Houlette.

Dans l'église de Molandier, les 4 chœurs ont enchanté les spectateurs venus nombreux.

Les 2 chœurs de Molandier ont pu se produire à cette occasion, sous la Houlette de Frédéric Lautré notre chef de chœur, accompagnés au piano par Frédéric Romero et par Simon Brunel au cajon pour quelques chants.

La tournée se poursuit avec :

- l'invitation par « la clé des chants » le 16 avril à Lavelanet ;
- participation à la rencontre de chorales le 14 mai à Laroque d'Olmes ;
- participation au concert de clôture des Estivales de la Malepère à Arzens le 11 juin ;
- participation à la fête de la musique de Mazères le 18 juin

et, nous préparons déjà la fin de l'année et Noël :

- dimanche 24 septembre, participation à la rencontre des confréries à Belpech ;
- dimanche 26 novembre, nous répondrons présents à l'invitation de « l'Autan des villages » pour chanter Noël à Lagarde (31)
- dimanche 10 décembre, c'est Mireval (11) qui nous accueillera pour chanter Noël

Sans oublier l'animation des messes et autres liturgies chaque fois que cela est possible :

- samedi 15 avril à Molandier avec Monseigneur Valentin nouvel Évêque de Carcassonne en collaboration avec Belpech et Salles sur l'Hers

- dimanche 23 avril, animation de la messe dominicale à Mazères (09)
- animation de la messe de la fête locale à Molandier, le 15 août
- dimanche 17 septembre, animation de la messe et participation à la fête locale de Aron (09)

Au mois de février, le chœur de la Houlette a accompagné Charly Grégoire pour son dernier voyage ; notre ami Charly a souvent égayé nos concerts avec sa guitare hawaïenne

Choralement vôtre
le Conseil d'Administration

Concert du 5 février à l'église de Molandier



Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi de 9h00 à 12h00,
et le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le site internet de la commune : <https://mairie-molandier.fr/> ou taper dans votre moteur de recherche **Molandier.fr**

